



REQUALIFICATION DE LA PLACE VIGNETTAZ-DALER

SYNTHÈSE ATELIER DE CONCERTATION DU 11.03.23

VF – 03.04.2023

Table des matières

1	Contexte	3
2	Atelier de concertation du 11 mars 2023.....	3
2.1	Objectifs.....	3
2.2	Déroulement	3
2.3	Participant-e-s.....	4
2.4	Ambiance.....	4
3	Résultats – atelier adulte	5
3.1	Résultats des travaux sur la variante A.....	5
3.1.1	Points positifs.....	5
3.1.2	Points négatifs.....	5
3.1.3	Pistes d’amélioration.....	6
3.1.4	Variante A’ élaborée par les participant-e-s.....	7
3.2	Résultats des travaux sur la variante B.....	9
3.2.1	Points positifs.....	9
3.2.2	Points négatifs.....	9
3.2.3	Pistes d’amélioration.....	10
3.2.4	Variante B’ élaborée par les participant-e-s.....	10
3.3	Résultats des travaux sur la variante C.....	12
3.3.1	Points positifs.....	12
3.3.2	Points négatifs.....	12
3.3.3	Pistes d’amélioration.....	12
3.3.4	Variante C’ élaborée par les participant-e-s.....	12
4	Résultats – atelier enfants.....	15
4.1	Réactions aux variantes.....	15
4.2	Attentes et besoins pour les aménagements.....	15
5	Synthèse	16
6	Prochaines étapes	18
7	L’atelier en images	19
8	Annexe 1 : Résultats bruts atelier adultes.....	20
8.1	Forces et faiblesses de la variante A	20
8.2	Forces et faiblesses de la variante B	21
8.3	Forces et faiblesses de la variante C	22
8.4	Consolidation variante A.....	23
8.5	Consolidation variante B.....	23
8.6	Consolidation variante C.....	24
9	Annexe 2 : Résultats bruts atelier enfants	25
9.1	Aménagements de la place de jeux	25
9.2	J’aime / je n’aime pas variantes A, B et C.....	26

1 Contexte

Dans le cadre du projet de requalification de la place Vignettaz-Daler à Fribourg, cette démarche participative cherche à associer les riverain·e·s, les usager·ère·s et les associations du quartier à l'élaboration du projet.

L'objectif du réaménagement est d'améliorer la qualité de l'espace public, de créer un nouvel aménagement ludique et de favoriser la biodiversité dans cette petite centralité de quartier qui dispose de peu de parcs publics.

La première phase de la démarche (information et consultation) s'est déroulée au cours de l'année 2022 et comprenait une balade exploratoire et un atelier de consultation. Ces dispositifs ont respectivement permis :

- De faire émerger un diagnostic partagé basé sur les expertises d'usages des participant·e·s
- De définir des objectifs partagés pour alimenter le cahier des charges d'un mandat confié à une équipe de mandataires composée d'architectes-paysagistes, d'ingénieurs mobilité et d'ingénieurs civils en charge de l'élaboration de l'avant-projet.

Les données récoltées lors de la première phase de la démarche ont été transmises à l'équipe de conception sous forme de rapports de synthèse, consultables sur le [site internet de la ville de Fribourg](#). L'équipe pluridisciplinaire en charge du projet a intégré ces éléments à ses réflexions, pour produire différentes variantes d'aménagement de la place. Celles-ci ont été présentées et discutées lors de l'atelier de concertation du 11 mars 2023, qui marquait la deuxième phase de la démarche participative. Les résultats de cette deuxième phase, objet de la présente synthèse, seront employés pour consolider l'avant-projet de requalification.

2 Atelier de concertation du 11 mars 2023

2.1 Objectifs

L'atelier de concertation poursuivait trois principaux objectifs :

- Informer la population fribourgeoise sur l'état d'avancement du projet de requalification de la place Vignettaz-Daler
- Associer les riverain·e·s et futur·e·s usager·ère·s à la conception du projet de requalification, au travers d'un dialogue itératif entre le processus participatif et le processus de projet
- Concerter les habitant·e·s sur les propositions de l'équipe de conception en phase avant-projet, approfondir des questionnements spécifiques et faire émerger une vision partagée de la place

2.2 Déroulement

L'atelier a été introduit par Mme Andrea Burgener, Conseillère communale, qui a salué l'implication des habitant·e·s dans le projet. Mme Fanny Jakob Deslandres, cheffe de projet à la Ville de Fribourg, a ensuite présenté l'historique du projet de requalification de la place Vignettaz-Daler. Son intervention a été suivie de celle de M. Valentin Rossel du bureau IDEE 21 qui est revenu sur les résultats de la première phase de démarche participative et les objectifs qui avaient été définis par les participant·e·s, sur le programme de la journée et finalement sur les règles de participation. Enfin, M. Pascal Buisson, mandataire du bureau Urbaplan, a exposé l'état d'avancement des réflexions de l'équipe de conception en charge du projet : pour la phase d'avant-projet, l'équipe a proposé trois variantes d'aménagement pour la place, que M. Buisson a détaillées et qui seront discutées lors des ateliers.

A la suite de cette introduction, les participant·e·s ont été réparti·e·s en trois groupes. Chaque groupe était accompagné d'un facilitateur d'IDEE 21 et se voyait attribué l'une des trois variantes (A, B ou C) élaborée par l'équipe de conception. Le travail en atelier s'est déroulé en trois principaux temps :

- Identification des points positifs et des points négatifs de chaque variante
- Proposition d'améliorations pour renforcer la variante étudiée
- Élaboration de variantes participatives (A', B' et C')

Pour construire les variantes participatives, les participant·e·s avaient à disposition un fond de carte A0, des autocollants représentant·e·s les différents équipements de la place (point d'eau, parking vélo...), ainsi que du papier transparent de différentes couleurs afin de spatialiser les aménagements souhaités.

A l'issue de ce temps de travail, les personnes présentes ont été réunies en plénum. Les facilitateurs ont présenté une synthèse des travaux réalisés dans chaque groupe, et les points saillants des variantes participatives élaborées. La matinée s'est conclue par un mot de remerciement de M. Pierre-Olivier Nobs, Conseiller communal également présent lors de cette atelier, adressé à l'ensemble des participant·e·s et accompagné d'une invitation à prendre part à l'apéritif offert par la Ville de Fribourg.

Afin de faciliter la participation des parents à l'atelier, mais aussi de recueillir les attentes des plus jeunes, deux animateur·trice·s ont pris en charge la vingtaine d'enfants présents à l'atelier. Ceux-ci ont été répartis en deux groupes :

- Une dizaine d'enfants de 2 à 6 ans ont pris part à diverses activités ludiques
- 8 enfants de 6 à 10 ans ont partagé leurs attentes en matière d'espaces de jeux et leurs avis sur les variantes proposées

2.3 Participant·e·s

La fréquentation de l'atelier a été excellente, avec 33 participant·e·s et une vingtaine d'enfants. La grande majorité des personnes présentes étaient des habitant·e·s du quartier, proches riverain·ne·s ou voisin·e·s plus éloigné·e·s. Interrogé·e·s sur leurs usages de la place, les participant·e·s ont principalement répondu qu'elles et ils y venaient pour accompagner leurs enfants et petits-enfants. De nombreuses personnes indiquent de plus traverser la place pour se rendre à l'arrêt de bus, et certains la fréquentent pour pratiquer des activités sportives ou prendre part aux activités de l'association du Kiosque de la Vignettaz (AKiVi). On comptait par ailleurs deux membres de l'association AKiVi parmi les participant·e·s.

2.4 Ambiance

L'atelier du 11 mars s'est déroulé dans une ambiance bienveillante et conviviale, accentuée encore par les interventions des enfants venus en nombre. Les échanges riches et constructifs témoignent de la volonté des habitant·e·s de participer à l'évolution de la place Vignettaz-Daler, qui constitue un espace fréquenté, approprié, et particulièrement apprécié du quartier.

3 Résultats – atelier adulte

L'analyse des résultats suit la progression logique proposée aux participant-e-s dans le cadre de l'atelier : un premier temps a été consacré à l'élaboration d'un diagnostic des forces et faiblesses de la variante étudiée, puis un second a porté sur la formulation des propositions d'amélioration, à la suite de quoi ces propositions d'amélioration ont été spatialisées sur le plan fourni afin d'aboutir à une variante participative (A', B' et C').

3.1 Résultats des travaux sur la variante A

3.1.1 Points positifs

La variante A propose un grand terrain polyvalent central positionné dans le prolongement du kiosque, ce qui a été perçu comme un réel atout. Pour certain-e-s participant-e-s, cette configuration « rassembleuse » faciliterait l'appropriation des nouveaux aménagements du parc par les habitant-e-s du quartier. Ainsi, la concentration des activités destinées à la rencontre et au partage, des aménagements ludiques (pétanque et jeux pour les enfants) et du point d'eau dans un grand espace centralisé permet d'offrir aux usager-ère-s et surtout aux enfants de grands espaces et une grande flexibilité d'usages.



Le deuxième point fort de la proposition A relevé par le groupe concerne l'arborisation et la quantité d'espaces verts à disposition. Ceux-ci sont appréciés car ils feraient de la place Vignettaz-Daler un véritable îlot de fraîcheur dans le quartier, doté de grandes surfaces perméables. En termes de végétalisation, la création d'une surface arborisée au nord-est de la parcelle venant offrir de l'ombre mais aussi une séparation claire avec la route de Villars a également été salué par les participant-e-s.

En termes de composition, plusieurs solutions ont été appréciées par les participant-e-s. Premièrement, la recomposition du kiosque est perçue de façon très positive. D'une part la fermeture du passage permet d'éviter à différents flux de le traverser et d'autre part l'orientation de celui-ci tournant le dos à la route de Villars permet de concentrer les usages dans une zone sécurisée et hors des nuisances de la route. Deuxièmement, la convergence des cheminements du parc vers l'espace de rencontre central a été fortement appréciée, d'autant plus qu'ils n'entravent pas l'accessibilité de l'arrêt de bus et des places de stationnement pour les vélos.

Enfin, l'effort de déminéralisation de cette variante ayant ainsi un impact écologique très positif sur le long terme a été relevé comme un point très positif de la part de certain-e-s participant-e-s.

3.1.2 Points négatifs

La variante A a fait l'objet de réactions contrastées. En effet, certains aspects perçus comme des avantages peuvent apparaître comme des inconvénients pour d'autres membres du groupe.

Le terrain polyvalent central est un parfait exemple de cette ambiguïté. En effet, des participant-e-s ont jugé que la concentration de l'ensemble des activités dans un seul espace s'accompagnerait « forcément » de conflits d'usage. A cette critique s'ajoute également l'absence de terrain multisport ou d'espace spécifique protégé qui permettrait

aux jeunes et moins jeunes de pouvoir pratiquer des jeux de ballons sans impacter les autres activités dans l'espace polyvalent. Pour cette variante, les participant-e-s ont d'ailleurs suggéré de repenser de manière générale les possibilités et la localisation de jeux pour enfants et les jeunes avec comme perspective de rendre les pratiques sûres.

Le deuxième point de dissensus concerne la quantité trop importante d'espaces verts « non aménagés ». Bien que l'offre d'espaces de verdure ait été mentionné comme un point positif, cette critique porte plutôt sur les espaces de prairies qui pourrait accueillir une partie des activités prévues sur le terrain polyvalent, notamment celles destinées aux enfants.

La troisième ambiguïté relevée porte sur les cheminements, qui ne sont pas assez sinueux selon certain-e-s participant-e-s. Cette critique fait directement écho à l'utilisation actuelle des cheminements du parc par les enfants en tant que parcours vélo. En effet, les cheminements tels que proposés dans cette variante ne sont pas adaptés à cette pratique et sont même considérés comme dangereux car ils « dirigeraient » les enfants à vélo vers les routes de la Poudrière et de la Vignettaz.

Enfin, certain-e-s participant-e-s ont jugé cette variante trop interventionniste et se sont interrogé-e-s sur sa faisabilité budgétaire.

3.1.3 Pistes d'amélioration

Les participant-e-s ont tout d'abord proposé trois pistes d'amélioration transversales. Ils et elles suggèrent en premier lieu que les nouvelles activités et aménagements proposés dans le parc s'inscrivent en cohérence avec l'offre existante dans les autres parcs du quartier afin d'éviter les doublons. Une grande importance a également été portée au caractère multigénérationnel des futurs aménagements ainsi qu'à la réutilisation des matériaux existants dans une perspective de réduction des coûts écologiques de la requalification.

Après avoir étudié les forces et faiblesses de la variante A, les participant-e-s ont ensuite proposé des améliorations portant sur les aménagements, les cheminements, la place de l'eau et de la nature et enfin sur les équipements de kiosque.

Pour les aménagements :

- Proposer un revêtement pour le terrain polyvalent central adapté à différents usages (ex : jeux de pétanque)
- Privilégier les jeux de ballons dans un espace protégé des autres usages : terrain multisport ou prairie
- Installer du mobilier modulable et déplaçable sur l'ensemble du parc (espace prairie compris) pour favoriser l'appropriation de celui-ci
- Aménager un parcours vélo sécurisé
- Préserver certains dénivelés pour les aménagements ludiques destinés aux enfants
- Proposer des zones d'ombre et d'ensoleillement bien réparties dans le parc
- Proposer un concept d'éclairage pour favoriser les usages nocturnes et hivernaux conviviaux
- Prévoir des zones sans tabac

Pour les cheminements :

- Ne pas créer « d'autoroute » à vélo en proposant des cheminements trop directs à travers le parc
- Garantir un accès facilité depuis le coin sud-ouest de la place vers l'arrêt de bus et vers le terrain polyvalent
- Assurer un accès vers le sentier du Gibloux très emprunté par la population

Place de la nature et place de l'eau sur la place Vignettaz-Daler :

- Proposer un concept de réutilisation de l'eau issu des jeux d'eau, de la fontaine et des eaux de pluie pour arroser les plantes du parc
- Proposer des plantes locales et comestibles

- Mettre en place un compost de quartier

Finalement, en ce qui concerne le kiosque, les participant-e-s ont suggéré de mettre en place, sur sa section ouest, une box sécurisée via une application mobile avec des jeux à disposition

3.1.4 Variante A' élaborée par les participant-e-s

Les participant-e-s se sont ensuite employé-e-s à spatialiser les propositions sur le plan de la variante A, pour aboutir au résultat suivant :



Cette variante élaborée par les participant-e-s propose de conserver un grand espace polyvalent central, de maintenir un terrain multisport pour les activités sportives, de repenser les cheminements dans le parc et finalement de localiser les aménagements utilitaires au nord de la parcelle.

Espace central

Dans cette proposition, les participant-e-s souhaitent conserver le cœur de la future place de Vignettaz-Daler sous la forme d'un grand espace où se concentrent l'ensemble des activités destinées à la rencontre, avec l'ajout d'un espace pour griller de la nourriture, d'un point d'eau central et du mobilier mobile qui pourrait être déplacé dans d'autres endroits du parc.

Terrain multisports

Par rapport à la variante A initialement proposée, la grande modification réside dans le retour d'un terrain multisport situé au sud-est de la parcelle et orienté nord-sud. Pour les participant-e-s, ce déplacement permettrait dans un

premier temps, de conserver l'étendue d'herbe (au sud-ouest) pour y localiser des aménagements de jeux pour les enfants ou des usages plus flexibles et dans un deuxième temps de proposer des activités de ballon sécurisées du reste du parc et des routes attenantes. Le groupe a souligné que ce déplacement du terrain multisports n'était toutefois pas souhaitable s'il entraînait d'importants impacts écologiques et des surcoûts économiques. De plus, il-elle-s désirent que la structure protectrice sur l'ensemble des côtés du terrain soit conservée tout comme les goals de foot et les paniers de baskets. En termes de rénovations, les participant-e-s souhaitent que le revêtement du terrain soit plus perméable et moins dur qu'une surface goudronnée. Pour séparer la partie ouest du terrain multisports du reste de l'étendue d'herbe, les participant-e-s ont proposé une structure de grimpe directement rattachée aux arbres ou composée de matériaux naturels où les enfants peuvent explorer et jouer en toute sécurité. La mise en place sur une portion de cette nouvelle structure d'un gradin pour le terrain de basket a également fait l'objet de discussion mais celle-ci ne devrait pas entraver les vues depuis l'espace central permettant aux adultes de surveiller les enfants.

Cheminements et transitions

La proposition des participant-e-s quant aux cheminements porte une grande importance à l'aménagement d'un parcours vélo sécurisé pour les enfants, avec notamment la mise en place d'une barrière à l'entrée sud-ouest du parc. La connexion directe entre cette entrée et le terrain polyvalent a d'ailleurs été supprimée pour ne conserver qu'un cheminement à l'ouest, afin que l'espace de prairie ne soit pas coupé en deux. Les participant-e-s souhaitent également qu'un nouveau cheminement relie l'entrée sud-est au centre du parc par contournement du terrain multisport. Pour compléter et rendre les transitions avec les routes de la Poudrière et de la Vignettaz respectivement au sud et à l'est du parc sécurisées, les participant-e-s suggèrent que ces routes soient aménagées en espace de rencontre. Cette mesure améliorerait également la connexion et la perméabilité entre le parc et le sentier du Gibloux.

Espace nord

Enfin, les participant-e-s ont choisi de concentrer l'ensemble des aménagements destinés à la mobilité (arrêt de bus et stationnements vélo) au nord-ouest dans la perspective de créer un pôle de mobilité qui exerce une rupture directe entre le parc et la route de Villars.

3.2 Résultats des travaux sur la variante B

3.2.1 Points positifs

La variante B a été particulièrement appréciée pour son traitement du terrain multisports et de l'espace central de la place, incluant le kiosque.

Les participant-e-s ont tout d'abord salué la conservation d'un terrain multisport clairement défini et clôturé, qui est perçu comme sécurisant pour les enfants et les jeux de ballon. Le déplacement de ce terrain dans ce scénario a également été encensé, puisque ce déplacement permet le dégagement d'un vaste espace vert bien exposé au soleil sur la partie sud-ouest de la place. Celui-ci pourrait être dédié à une place de jeux et aux autres activités des enfants, d'autant qu'il est bordé par une route à faible trafic.



La création d'un espace central incluant le kiosque et ouvert sur la partie sud de la place constitue le second point fort relevé par les participant-e-s. Elles et ils y voient un espace permettant de se rencontrer et de pique-niquer tout en gardant un œil sur les enfants.

Enfin, la variante a également été appréciée pour le maintien de l'arborisation et le bon équilibre entre espaces verts et espaces minéraux qu'elle proposait, pour son point d'eau central et pour son corridor écologique.

3.2.2 Points négatifs

En étudiant cette variante, les participant-e-s ont relevé que le traitement du kiosque, de l'espace nord-est, du parking à vélo et de la séparation avec la route de Villars pourraient être améliorés.

La proposition de maintenir la traversée à travers le kiosque a tout d'abord été critiquée. Le groupe préférerait en effet que cet espace soit fermé au passage, et que les autres cheminements soient créés pour desservir le nord de la place.

L'espace vert au nord-est du parc a également été perçu négativement. Les participant-e-s ont regretté que les usages de cet espace ne soient pas clairement définis, et l'ont jugé peu sécurisé en raison de sa proximité à la route de Villars. Le traitement de la séparation entre la place et la route de Villars a d'ailleurs été critiqué dans son ensemble, le groupe souhaitant une séparation plus marquée entre ces deux espaces, ainsi que des moyens de prévention contre les nuisances sonores et visuelles de la route.

L'emplacement du parking à vélo sur cette variante a également été remis en question. Les participant-e-s craignent que cette localisation centrale n'entraîne une importante circulation cycliste à l'intérieur du parc, ce qui n'est pas jugé souhaitable. Les autres points négatifs soulevés incluent la localisation de l'arrêt de bus et l'absence de cheminements permettant de relier la place et les immeubles situés à l'ouest. Enfin, un point d'attention a été soulevé concernant les dimensions du terrain multisport, qui ne devraient idéalement pas être inférieures au terrain actuel.

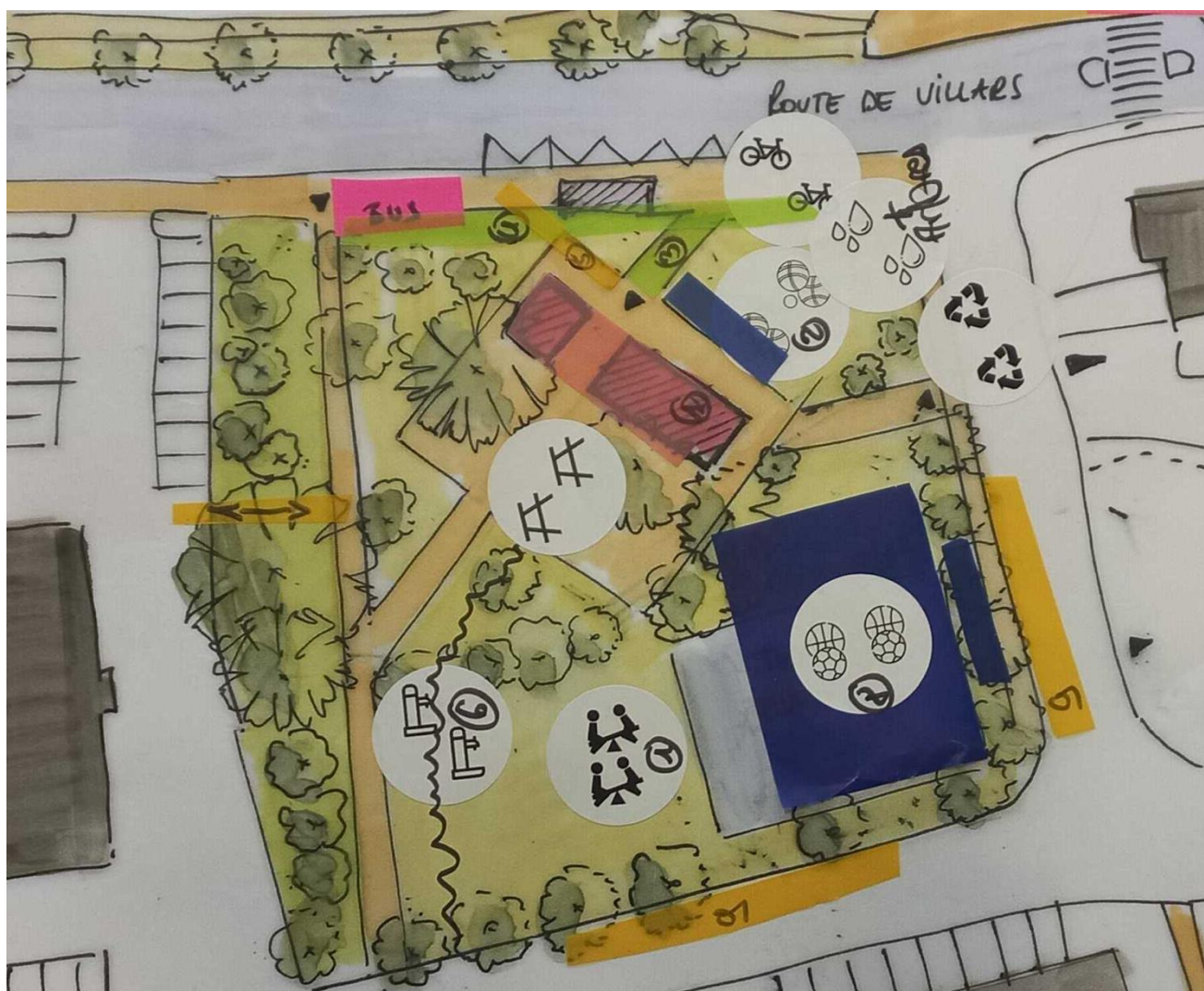
3.2.3 Pistes d'amélioration

Après avoir étudié la variante B, les participant-e-s ont souhaité l'améliorer en formulant les objectifs suivants :

- Mieux définir les usages de l'espace au nord-est
- Aménager un espace clos d'un seul tenant entre le kiosque et l'ancien abribus, ouvert au sud sur l'espace de rencontre et les espaces de jeux
- Réorienter le terrain multisport sur l'axe nord-sud, afin de disposer de davantage de place pour l'espace de jeux au sud-ouest
- Déplacer le parking à vélo à l'angle de la route de Villars comme sur la variante C, et l'arrêt de bus à l'extrémité nord-ouest de la place comme sur la variante A
- Marquer davantage la limite nord de la place et la séparation avec la route de Villars par de la végétalisation
- Aménager des espaces conviviaux autour du terrain multisport

3.2.4 Variante B' élaborée par les participant-e-s

Les participant-e-s se sont ensuite employés à spatialiser ces objectifs sur le plan de la variante B, pour aboutir au résultat suivant :



Cette variante élaborée par les participant-e-s propose de concentrer les espaces dédiés aux enfants au sud, de réaliser un grand espace de rencontre au centre, et de répartir les aménagements utilitaires sur les marges extérieures de la place.

Terrain multisports

La proposition des participant-e-s se distingue tout d'abord par la rotation du terrain multisport sur l'axe nord-sud, afin d'offrir davantage de place à l'espace de jeux au sud-ouest. Le groupe souligne l'importance d'aménager un terrain dont le revêtement sans béton permettrait à la fois les jeux de ballons et la circulation des vélos et trottinettes, principalement pour les enfants en période d'apprentissage. L'aménagement de bancs ou gradins autour du terrain a également été proposé. Au sud et sud-est de la place, les participant-e-s recommandent de soigner les transitions entre la place et la route, par exemple par l'instauration de zones de rencontre.

Espace ludique au sud

La variante élaborée par les participant-e-s profite de l'espace ainsi gagné au sud-ouest pour proposer un vaste espace vert équipé de jeux pour enfants. Ceux-ci permettraient idéalement une grande variété d'usages, à l'image de la place de jeux du Schoenberg. La discussion sur les aménagements ludique a fait émerger des demandes en faveur d'aménagements en matériaux naturels, de cabanes, d'espaces pour grimper, ou encore de balançoires rondes multiplaces. En complément aux aménagements ludiques, les participant-e-s proposent des jeux d'eau, comme une mini-rivière qui s'écoulerait depuis un point d'eau situé au centre de la place. Ce point d'eau permettrait des jouer mais également de boire.

Espace central

Dans cette variante, le kiosque et l'ancien abribus sont reliés et constituent un bâtiment unique ouvert sur son côté sud, donnant sur un espace central qui constituerait le principal espace de rencontre de la place. Celui-ci serait équipé de tables et de bancs ainsi que du point d'eau susmentionné. En raison de la modification du kiosque, le cheminement qui le traversait initialement serait modifié pour le contourner et desservir le nord de la place. Sur cette partie nord, un aménagement végétal permettrait une meilleure séparation avec la route de Villars. Les participant-e-s proposent de plus que l'arrêt de bus soit déplacé dans le coin nord-ouest, et que le coin nord-est accueille le parking à vélo.

Espace nord-est

Enfin, les participant-e-s se sont attelé à préciser les usages de l'espace nord-est. En raison de sa proximité avec la route de Villars, cet espace serait davantage destiné aux adultes, et pourrait par exemple accueillir une piste de pétanque donnant sur l'arrière du kiosque. Des aménagements paysagers en faveur de la rétention des eaux à la parcelle ainsi que le futur éco-point pourraient également y prendre place.

3.3 Résultats des travaux sur la variante C

3.3.1 Points positifs

La variante C a été appréciée dans sa dimension peu interventionniste. En effet, elle apparaît ainsi moins coûteuse et moins impactante pour l'environnement selon les participant-e-s. La séparation des usages a également été remarquée, avec la conservation du terrain de sport à sa place actuelle et le nouvel espace à l'arrière du kiosque qui autorise une meilleure mise en valeur des usages en lien avec le kiosque. Enfin, les participant-e-s se sont réjoui-e-s de la suppression du parking et la place importante de l'arborisation, des espaces verts et de la biodiversité dans cette variante.



3.3.2 Points négatifs

Les critiques de cette variante se sont principalement concentrées sur la partie sud-est et la lisière nord de la place.

Au Sud-Est de la place, le vaste espace laissé à la « prairie » et s'inscrivant sur l'actuel parking, a été considéré trop important. Ce serait de l'espace « perdu » pour des usages ludiques ou d'agrément. Si la biodiversité et la végétation sont primordiales pour les participant-e-s, ils et elles considèrent qu'elles doivent prendre moins de place à cet endroit afin de rendre possibles d'autres usages.

La seconde critique concerne la perméabilité de la limite Nord du parc et l'interface avec la route de Villars. Afin d'assurer la sécurité de la place et une protection visuelle contre les nuisances de la route, une barrière végétale a été jugée nécessaire selon les participant-e-s. La surface perméable devant l'arrêt de bus actuel pourrait être incluse à ces réflexions, et pourrait également bénéficier d'une végétalisation accrue. De manière générale, le groupe estime qu'il manque des arbres dans cette zone.

3.3.3 Pistes d'amélioration

Après avoir étudié la variante C, les participant-e-s ont souhaité l'améliorer par les propositions suivantes :

- Mettre à profit l'espace devant le kiosque, au Nord, pour plus de biodiversité
- Sécuriser l'interface entre le parc et la route de Villars à l'aide de végétation
- Utiliser le dénivelé au Sud du parc pour créer des jeux d'eau et un espace ludique multi-âges
- Créer une zone prairie dédiée à la biodiversité le long de la route de la Vignettaz
- Avoir un espace modulable devant le kiosque, avec par exemple du mobilier « mobile »

3.3.4 Variante C' élaborée par les participant-e-s

Les participant-e-s ont ensuite eu la tâche de spatialiser leurs propositions sur un plan de la place, à l'aide d'un matériel de bricolage. Le résultat de leur travail est le suivant :



La proposition des participant-e-s conserve le terrain multisport et le kiosque de cette variante en l'état. Ils et elles souhaitent en revanche modifier les zones ludiques et celles dédiées à la biodiversité et à la végétation.

Espace ludique au sud-est

Les participants-e-s proposent d'utiliser la pente au Sud-Est pour y aménager un espace ludique. Ils et elles préféreraient employer l'espace actuellement occupé par le parking à des usages ludiques associés à des jeux d'eau, ainsi qu'à l'aménagement d'un espace avec des tables pour les parents, des modules de jeux et une toile (en rouge sur le plan) pour protéger du soleil. Il est de plus souhaité que la bordure avec la route de la Vignettaz soit dédiée à la végétation.

Espace central

Sur l'espace central, initialement prévu avec des modules de jeux dans la variante C, les participant-e-s proposent de laisser l'espace libre afin d'autoriser différents usages : de détente, ludiques ou liés aux activités du kiosque. Ils et elles proposent tout de même d'aménager, là où c'est possible, des installations en lien avec les arbres afin de permettre aux enfants de jouer dans les arbres. Cette demande émane des enfants des personnes présentes, qui l'ont formulée avant l'atelier. L'espace de convivialité ouvert au sud du kiosque, très apprécié par les participant.e.s

serait à conserver en l'état. Cet espace pourrait toutefois bénéficier du réaménagement de l'abribus existant afin d'en faire un prolongement ou une extension du kiosque. Pour la zone végétalisée à l'est du kiosque, il est demandé de conserver un peu d'espace accessible au public pour des activités au soleil, car il s'agit d'une zone particulièrement ensoleillée. Le reste de la zone serait quant à lui dédié à la végétation et à la biodiversité.

Partie nord et cheminements

Au Nord, le groupe propose l'aménagement d'une longue barrière de végétation pour séparer le parc de la route de Villars et gagner en sécurité. En complément, elles et ils suggèrent de déplacer l'arrêt de bus vers l'entrée Nord-Ouest du parc et d'y adjoindre le parking vélos en libre-service. Finalement, pour que les enfants puissent faire une boucle, à vélo par exemple, à l'intérieur du parc, un nouveau cheminement est proposé. Ce dernier suivrait le dessin de cette séparation végétale, côté place.

4 Résultats – atelier enfants

Si l'atelier enfants a été riche en activités ludiques (mimes, jeux, lectures...), il a également été l'occasion de consulter les plus grand·e·s (6 à 10 ans) sur leurs envies pour la future place. Le groupe de 8 enfants s'est prononcé sur trois éléments centraux du projet, puis a commenté les trois variantes (A, B et C) proposées par l'équipe de conception.

4.1 Réactions aux variantes

En étudiant la variante A, le groupe des enfants a eu des réactions mitigées à l'espace central polyvalent. Le corridor écologique, le point d'eau, les différents accès à la place ainsi que l'écopoint ont en revanche été salués à l'unanimité. Le terrain de pétanque n'a quant à lui pas suscité l'intérêt du groupe.

En découvrant la variante B, les enfants ont salué le retour du terrain multisport ainsi que son emplacement. Le groupe a majoritairement apprécié l'aménagement autour du kiosque et a été enthousiasmé par les vastes espaces de prairie complétés par le corridor écologique.

Enfin, les réactions à la variante C ont été sensiblement les mêmes que pour la variante B, avec le terrain multisport, les aménagements autour du kiosque, les prairies et le corridor écologiques salués à l'unanimité. Un enfant a toutefois interrogé la surface du terrain, jugée trop grande.

4.2 Attentes et besoins pour les aménagements

Le groupe d'enfants s'est exprimé sur trois éléments centraux du projet : le terrain multisports, les aménagements ludiques, et enfin la dimension naturelle ou « parc » de la place.

Au sujet du terrain multisports tout d'abord, les enfants soulignent l'importance d'un aménagement qui permette à la fois les jeux de ballons et l'apprentissage du vélo, de la trottinette, du monocycle ou encore du roller. Le terrain est ainsi perçu comme un lieu sécurisé, loin de la route, qui autorise le jeu et l'apprentissage, avec un revêtement adapté ou encore des barres pour se tenir. Les enfants souhaitent de plus que le terrain ne soit pas agrandi afin de ne pas empiéter sur les espaces naturels, qu'il soit équipé d'un nouveau grillage (de faible hauteur pour ne pas gêner la faune volante) et qu'il dispose d'un plus grand nombre d'accès et de portails.

Consultés sur les aménagements ludiques qu'elles et ils aimeraient avoir à disposition sur la place, les enfants ont exprimé deux principaux souhaits : des aménagements « classiques » d'une part (tobogan, balançoire, bac à sable) et des aménagements d'aventure d'autre part (cabane dans les arbres, ponts suspendus, mini-tyrolienne...). Ils et elles souhaitent de plus que la partie aventure soit étroitement connectés aux éléments naturels de la place, et permette d'explorer, de se cacher et de grimper. Ces deux suggestions traduisent par ailleurs une demande centrale des enfants, celle de pouvoir jouer de plusieurs manières sur la place, selon son âge et ses envies. Finalement, les aménagements ludiques seraient idéalement complétés par des espaces plus calmes, pour se reposer, écouter une histoire (au moyen d'une borne), lire (à proximité d'une boîte à livres), pique-niquer ou encore faire une sieste (dans un hamac).

Les enfants ont par ailleurs rappelé l'importance d'avoir à disposition, sur l'ensemble de la place, de nombreuses poubelles afin qu'aucun débris n'entrave leurs jeux et que les espaces naturels ne soient pas souillés. En effet, le groupe des enfants a exprimé un très fort attachement à la présence de la nature, sous toutes ses formes. Ils et elles ont notamment évoqué les grands arbres (pour se cacher et escalader), des fleurs, un jardin potager ou encore un hôtel à insectes, et souhaitent conserver de larges zones enherbées. Pour les enfants, la végétalisation serait également complétée par la présence de l'eau, jugée essentielle. Des jeux d'eau, une fontaine, ainsi qu'un plan d'eau ou une piscine ont ainsi été proposés.

5 Synthèse

L'atelier du 11 mars 2023 a réuni une trentaine de participant-e-s et une vingtaine d'enfants pour étudier trois variantes d'aménagement proposées par l'équipe de conception et construire trois variantes participatives supplémentaires. Si des thématiques très diverses ont été abordées lors des travaux en groupe, les attentes et envies des participant-e-s se rejoignent et se recoupent en de nombreux points. Ce chapitre s'emploie ainsi à mettre en lumière les points de consensus émergeant des trois groupes d'adultes et des propositions des enfants, en passant en revue les différents types d'espaces discutés lors de l'atelier.

Espace central et kiosque

De nombreux-ses participant-e-s considèrent le kiosque et ses alentours comme l'espace central de la place. Elles et ils ont régulièrement proposé de supprimer le passage à travers le kiosque et d'orienter l'actuel abribus vers le sud lors de sa rénovation à venir, afin de constituer un bâtiment d'un seul tenant ouvert sur sa partie sud vers ce qui constituerait le principal espace de convivialité de la place. Au sud du kiosque, les personnes présentes aimeraient pouvoir se retrouver et partager un verre ou un repas. Elles et ils ont à ce titre proposé un grill, du mobilier (idéalement mobile), ainsi qu'un point d'eau central. L'importance de l'ouverture de cet espace central vers le sud de la place a de plus été jugé essentiel, afin de pouvoir surveiller les enfants lors de leurs jeux.

Terrain multisport

Le terrain multisports constitue la seconde centralité de la place. Il est attendu qu'il accueille des usages multiples, et autorise la pratique des jeux de ballon aussi bien que l'apprentissage du vélo, de la trottinette, du roller ou du monocycle. La présence d'un grillage, de plusieurs points d'entrée, et d'un revêtement adapté ont été jugés essentiels pour permettre ces usages. L'emplacement du terrain a fait l'objet de nombreuses discussions. Son déplacement à l'est de la place, proposé par la variante B, et son repositionnement sur l'axe nord-sud, suggéré par les variantes A' et B', ont été accueillis très positivement. Des participant-e-s ont toutefois estimé que le déplacement du terrain n'était souhaitable que si les impacts environnementaux et les surcoûts financiers de l'opération étaient minimes, et qu'il était préférable de conserver son emplacement actuel si ce n'était pas le cas.

Aménagements ludiques

La partie sud-ouest ou sud-est de la place, selon l'emplacement définitif du terrain multisports, serait quant à elle orientée vers les enfants et les aménagements ludiques. Les enfants ont souligné l'importance d'avoir différentes options de jeux : des jeux classiques (balançoires, toboggans), des jeux d'aventure en lien avec la végétalisation existante (cabanes et parcours de grimpe dans les arbres), des jeux d'eau, mais aussi des espaces plus calmes pour la lecture ou le repos. Cet espace serait également susceptible de répondre à la demande d'aménagements intergénérationnels formulée par certain-ne-s participant-e-s.

Accès et cheminements

Selon les participant-e-s, les cheminements devraient permettre :

- De desservir les deux espaces centraux que sont le kiosque et le terrain multisports
- De traverser le parc selon un axe nord sud pour se rendre vers l'arrêt de bus au nord
- De créer un circuit intérieur et sécurisé, autorisant par exemple l'apprentissage du vélo en toute sécurité

- De rejoindre la place depuis la parcelle voisine à l'ouest
- De connecter la place avec le sentier du Gibloux de manière sécurisée

Les cheminements ainsi créés ne devraient toutefois pas compromettre la tranquillité des activités dans la zone de rencontre centrale et dans la zone de jeux du sud de la place, et ne devraient pas inviter les cyclistes de passage à traverser la place, mais plutôt à la contourner.

Hub de mobilité nord

Plusieurs propositions plaident en faveur de la création d'un hub de mobilité sur le coin nord-ouest de la place. Ce hub accueillerait à la fois l'arrêt de bus, déplacé vers l'ouest dans les propositions des trois groupes, ainsi que, le point de stationnement ou de location de vélos, localisé à au nord-ouest sur deux variantes participatives.

Parcelle nord-est

Les participant-e-s ont jugé que la parcelle nord-est était la moins appropriée aux usages ludiques et à la présence des enfants, principalement en raison de la proximité de la route de Villars. Les usages proposés sur cet espace découlent de cette contrainte : il a été suggéré d'y installer le futur écopoint et de la végétaliser, éventuellement par des aménagements naturels favorisant la biodiversité et infiltration des eaux de pluie. Un groupe a également proposé d'y aménager des activités orientées vers les adultes comme un terrain de pétanque.

Transitions avec les routes attenantes

Les personnes présentes recommandent de porter une attention particulière au traitement des transitions entre la place et les routes attenantes, tout particulièrement au sud sur la route de la Poudrière et à l'est sur la route de la Vignettaz. L'aménagement de zones de rencontre a été proposée par plusieurs groupes, en vue de pacifier cet espace et de sécuriser les franchissements des enfants non accompagnés. L'ensemble des groupes appelle à créer une transition douce entre l'espace rue et l'espace place, matérialisée par une signalétique ou du mobilier.

Eau et végétalisation à l'échelle de toute la place

Les participant-e-s ont particulièrement apprécié la volonté des concepteur-trice-s de conserver l'arborisation existante, de renforcer la végétalisation de la place et d'accorder une place importance aux espaces enherbés. Ils et elles suggèrent également que l'eau soit présente sur la place, par un point d'eau central et des jeux d'eau qui pourraient relier différents espaces entre eux. Une haie ou autre forme de barrière végétalisée a été proposée par plusieurs groupes pour marquer la séparation nord entre la place et la route de Villars et mitiger les nuisances du trafic automobile. Celle-ci pourrait également s'étendre à la lisière est de la place afin de marquer une coupure entre la rue et le terrain multisports ou l'espace de jeux. Les participant-e-s recommandent de plus de concentrer les espaces végétalisés dédiés à la biodiversité et à l'infiltration des eaux vers les espaces les plus contraints tel le coin nord-est.

6 Prochaines étapes

Les résultats de l'atelier du 11 mars seront discutés à l'occasion d'une séance d'arbitrage associant la Ville de Fribourg à l'équipe de conception en charge du projet de requalification. Cette discussion permettra de déterminer les propositions qui seront intégrées à l'avant-projet.

A l'issue du processus d'étude, l'avant-projet consolidé par les résultats de la démarche participative sera présenté lors d'un évènement de restitution. A cette occasion, les participant-e-s pourront découvrir l'aboutissement du travail de l'équipe de conception, discuter du projet et constater comment les propositions issues de la participation ont été intégrées.

Toutes les informations relatives à l'évènement de restitution (date, modalités d'inscription) seront communiquées sur le **[site internet de la ville de Fribourg](#)**.

7 L'atelier en images



8 Annexe 1 : Résultats bruts atelier adultes

8.1 Forces et faiblesses de la variante A

+	-
Arborisation et accessibilité fortement améliorées	Conflits d'utilisation du terrain polyvalent
Bcp de verdure	Multifonction « obligée » (risque de conflit non géré -> illusion)
Surface d'herbe d'une bonne dimension	Potentiel conflit pour l'utilisation du terrain polyvalent
+ de surface perméable	Conflits : tout au même endroit Quid autour place centrale -> aménagement de l'herbe dépend de comment c'est aménagé
Îlot végétal dans le quartier	Eclairage ?
Espace végétalisé, écologie et diversité	Protection – aménagement et sécurité des enfants
Impact écologique des travaux (meilleure solution)	Cheminements « dé-coupants » ou liants ?
Vert, biodiversité	Circulation de jeux pour les enfants
Maximum d'espaces verts et d'arbres	Porte des courbes et chemins sinueux. Un peu géométrique
Recomposition du kiosque	Absence d'un terrain spécifique qui inclut les jeunes -> jeux et règles
Intégration du kiosque	Les espaces entre les immeubles de la cité des Alpes offrent déjà des espaces semblables à ceux penser ici.
Kiosque qui donne sur le terrain polyvalent	Une zone qui pourrait être fermée de l'extérieur pour éviter balles sur la route
Terrain polyvalent oblique dans la logique prolongée du kiosque = mise en valeur implicite	Quelle compatibilité entre jardin et terrain polyvalent ?
Espace central qui tourne le dos à la route	Enfants -> repenser les pratiques
Un centre qui permet des rencontres sociales	Sorties des chemins dangereux pour les petits (vélos et skates)
Petite zone verte devant le kiosque	Enlèvement de la place de basket
Rencontre	Modification importante
Lieu de rencontre pour les habitant-e-s du quartier	-> très interventionniste
Lieu de rassemblement fort	Peu / pas suffisamment durable, solution coûteuse ! - Aménagement - Temps - Énergie
Ouverture du kiosque vers le parc	Trop de prairies
Fermée vers la route de Villars (orientation)	Coupures avec la route de Villars
Cheminements convergents	
Chemins diagonaux qui tiennent les 4 coins du parc	
Ilot vert vers la route	
« Mini-forêt » à l'arrêt de bus	
Accès et mobilité	
Nouvel emplacement de l'arrêt de bus	
Parking vélo	

8.2 Forces et faiblesses de la variante B

+	-
Beaucoup de surface verte	Quelle utilisation pour prairie route de Villars ? Sécurité ?
Beaucoup d'arbres	Noie à prévoir plus proche de la route de Villars
Place de parc déplacé sur la route (suppression parking)	Coin rte de Villars / Vignettaz -> utilité ?
Activité ludique pour les enfants	Prairie trop proche de la route (pas sécurisée)
Espace de jeux de petits enfants (objectif multigénérationnel)	Espace inutilisable derrière le kiosque (angle route)
Corridor écologique	Pas assez de végétations-arbres
Le nouvel emplacement de la place de sport, l'implantation d'une place de jeux	Barrière bruit/visuel contre route de Villars inexistant (?)
Variante avec la meilleure répartition entre les espaces verts et terrains minéralisés	Absence de barrière du côté de la route de Villars
Terrain sport fermé maintenu (ballon)	Le terrain vert au Nord-est devrait être utilisé pour des jeux pour adultes (pétanque)
Place ouverte devant le kiosque et corridor écologique	Il manque une ouverture direction immeubles (ouest), future place parc à côté du resto chinois
Place de jeux pour enfants	Espace de rencontre autour du terrain sport
Maintien du terrain de sport	Accès arrêt de bus ←
Espace pique-nique	Remettre arrêt bus (comme variante A)
Espace enfant	Parking vélo au milieu du parc (-> trottoir) angle (Villars / Vignettaz)
Place de jeu disponible proche d'une route à faible trafic	Couvert à vélo au centre (attention trafic vélo)
Espace de rencontre devant le kiosque	Abri vélo au milieu du parc !! maintenir emplacement plus au bord de la route
Abri bus plus près de la route	Entsorgungs-station
Point d'eau /espace eau central	Le kiosque ne doit pas être séparé mais uni à l'abri existant du bus
Espace vert ensoleillé x2	Pas de modification notable du kiosque
Infiltration des eaux pluviales	Transit à travers le kiosque
Maintien terrain sport x6	Arbre « derrière » le kiosque ?
Terrain de sport à côté du terrain de jeux pour grands et petits bien protégé de la route	Passage ouvert au kiosque
Attention dimensions du terrain à garder	Passage entre 2 bâtiments du kiosque, joindre les bâtiments
Einbettung des Kiosk	Kiosque traversant
Mehr Grünfläche weil Parkplätze weggenommen wurden	Passage courant d'air, fermé l'espace du kiosque

8.3 Forces et faiblesses de la variante C

+	-
Moins interventionniste, plus écologique	Manque de sécurité entre place et route de villars
La séparation du terrain de sport et du lieu de rencontre	Aspect sécurité, 2 rte Villars à approfondir
L'emplacement du terrain de sport qui reste au même endroit	1-2 arbres le long de la route de Villars aux abords de la partie jeux d'eau
Terrain de sport séparé	Sécurité rte de Villars et kiosque plus végétalisée
Garder le terrain de sport tel qu'il est, limité les coûts	Zone rectiligne -> plus arrondie
Terrain multisport toujours entouré d'arbres	Trop de place prairie à combiné avec des places de rencontre (grillade, pétanque ou autre)
Maintien du terrain de sport à sa place	Espace prairie pas utilisé
Moindre impact écologique pour transformer	Prairie nécessaire des 2 côtés du chemin ? -> prend de la place qui pourrait être utilisée pour jouer, s'asseoir, ...
Terrain de sport va bien servir à tous les besoins différents	Partie prairie entre le terrain de sport -> plutôt pelouse
Maintien des arbres	Pas de sécurité route de Villars
Parking transformé et prairie	Coin jeux d'eau : séparer + fermement côté route de Villars -> sécurité
Utilisation du carré entier pour le parc	Aménagement très compartimenté
Garder zone sauvage prairie	Manque de mesures protectrices entre parc et rte de Villars
Suppression place de parc	Zone perméable -> séparation verdure vers la route qui manque
Prairie = biodiversité	Espace devant le kiosque (côté bus) peu végétalisé
Partie prairie le long de la route de Vignettaz	Peu d'arbres entre le kiosque et la route, pas vraiment de limite
La prairie me semble intéressant mais devrait être accessible pour des activités du style yoga, ...	Zone trop ouverte entre le kiosque et l'arrêt de bus
Lien entre rte de Villars -> Poudrière/Vignettaz	Pas vraiment un endroit sécurisé / fermé / semi-fermé où les enfants jouent avec une « surveillance » minimum des adultes
Maintien de la possibilité de traverser le parc en X	L'arrêt du bus devant le kiosque
Plus de zones propices à la biodiversité	
Maintien du la place de sport à l'endroit actuel	
Place attribué au kiosque	
Diminution des zones minérales	
Aménagement vert entre kiosque et le nouvel arrêt de bus (le principe, pas la forme)	
Positionnement parking vélo	
Vélo parking proche de l'arrêt de bus	
Espace kiosque (arrière) bien pensé (-> activité avec des tables par exemple)	
Place devant Kiosque, tourner sur la place	
Meilleure mise en valeur de la place, ombrage derrière le kiosque	
Orientation du kiosque vers la partie jardin	
Kiosque ouvert sur le parc	

8.4 Consolidation variante A

Proposition – Variante A
Réfléchir à la programmation avec les parcs alentours pour intégrer le lieu dans une réflexion d'ensemble : éviter les doublons
Préserver les déclivités : déniveler = ludique
Prévoir une zone d'air pur (sans tabac)
Mobilier intégré au jardin qui permet le dialogue, la rencontre, réutilisation de matériaux et mobile
Mobilier sur le reste du parc
Box avec jeux avec application pour ouvrir
Logique réfléchie de plantes locales : éviter les parasites et proposer des plantations comestibles
Jardins avec des plantes comestibles (haies avec des ronces)
Compost de quartier
Synergie : eau de la fontaine ou jeux d'eau qui viennent hydrater le jardin + eau de pluie
Coins ballons vers prairie + fermé (sécurité)
Parcours vélo protégé
Terrain multisport : fermé une partie -> ballon et une autre végétalisée ou les deux
Revêtement du terrain polyvalent => pétanque
+ de mobiliers urbains
Garantir les accès : <ul style="list-style-type: none"> - Coin sud-ouest : vers le nord (arrêt de bus) et le centre du parc (terrain polyvalent) - Coin sud-est : depuis le sentier du Gibloux
Priorité : terrain = durable <ul style="list-style-type: none"> - Réusage et réemploi - Evaluation des coûts écologiques -> pesée d'intérêts
Ne pas créer d'autoroute à vélo avec des sentiers trop directionnels
Mobilité : prévoir des pistes cyclables protégées en fonction du choix de modération des routes alentours
Proposer des zones d'ombres / ensoleillement réparties
Laisser le terrain mais changer le revêtement : vers plus de perméabilité
Proposer des activités multi-âges
Gradins pour regarder les enfants -> terrain multisport
Quid des éclairages et usages nocturnes / ou hiver -> affectation Jour / nuit et saisonnière
Terrain multisport : <ul style="list-style-type: none"> - Surface asphaltée ? - Panier de basket + goal - Polysport -> 2 paniers - Fermé les 4 côtés (sécurité) Réemploi des matériaux pour les 3 derniers points

8.5 Consolidation variante B

Proposition – Variante B
Suppression passage à travers le kiosque, comme C
Kiosque activités régulières
Trouver une utilité au coin nord-est : jardinage collectif, compost, pétanque, arborisation, noue, jeux adultes -> agréable et sécurisé

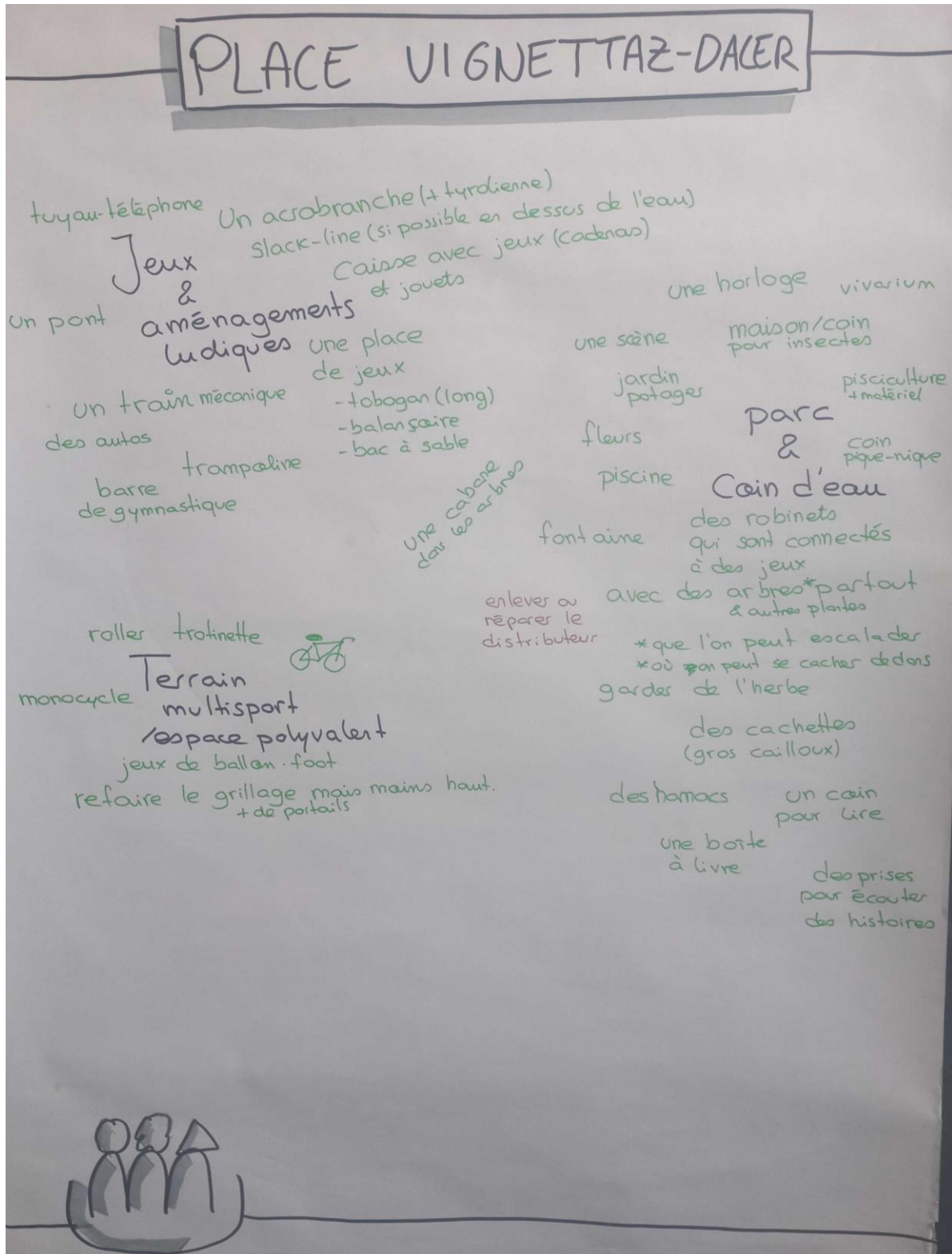
Déplacer le couvert vélo comme variante C
Kiosque fermé
Arrêt de bus déplacé, cf. variante A
Réorienter le terrain de sport pour gagner de la place
Attention, dimension du terrain de sport à garder

8.6 Consolidation variante C

Proposition – Variante C
Banc sur la partie zone perméable
Bancs dans le parc -> le long des chemins
Petits murets qui font office de banc (au soleil + ombre)
Le moins d'interventionnisme -> le moins cher, -> le plus d'argent pour dépenser pour la finition (ex : esthétique)
Mélange de verdure et place devant le kiosque (50/50 arbres / espace vide)
Dédier la zone peu attractive entre le kiosque et nouvel arrêt de bus pour plus de biodiversité
Sécurisation entre le parc et la route de Villars -> arbres, haie taillée, etc.
Séparer la route de Villars des buissons divers
Prolonger la haie d'arbres le long de la route de Villars x buissons
Sécuriser la place côté route de Villars (végétal – barrières intégrés)
Haie d'arbres fruitiers pour isoler le parc de la route de Villars : mures, raisiné, mirabelle, petits fruitiers denses, porche en bois pour accès parc
Kiosque : maintenir un toit sur « l'ancien abribus », avec possibilité de le fermer complètement
Mobilier urbain « Mobile » sur l'espace kiosque
Utiliser le dénivelé (côté S-E parking) pour installation /jeux d'eau (qui peut s'écouler)
Espace ludique à adapter à différents âges
Mieux différencier la zone prévue des prairies -> zone périphérique en prairie centrale en gazon
Créer une zone sauvage protégée prairie côté rue

9 Annexe 2 : Résultats bruts atelier enfants

9.1 Aménagements de la place de jeux



9.2 J'aime / je n'aime pas variantes A, B et C

PLACE VIGNETTAZ-DALER

A

- 5 ♣ terrain polyvalent
- 3 ♡ "
- 8 ♡ corridor écologique
- 8 ♡ point d'eau → le mettre au milieu
- 8 ♡ accès au parc
- 8 ♡ écopoints
- 5 ♡ terrain de pétanque
- 2 ♡ "
- 1 ? "

B

- 7 ♡ le terrain multisport & son emplacement
- 2 ? "
- 6 l'aménagement autour du kiosk
- 2 ? "
- 8 ♡ la prairie
- 8 ♡ le corridor écologique

C

- 8 ♡ terrain multisport
- 8 ♡ aménagement autour du kiosk
- 8 ♡ prairie
- 8 ♡ corridor écologique
- 1 ♡ la grandeur (trop grand) du terrain multisport

Synthèse

- ♡ la nature
- ♡ l'eau
- ♡ des aménagements ludiques
- ♡ des poubelles (plusieurs)
- ♡ coin pour le pique-nique
- ♡ pouvoir grimper, jouer, s'amuser

